

LES DOCUMENTS DU FORUM CATHOLIQUE - JUIN 2003 - NUMERO 13

[Retour au Forum](#)

L'AGENOUILLEMENT



Texte publié avec l'aimable autorisation de Monsieur l'abbé Christian LAFFARGUE

« Dans une culture toujours plus sensible à la communication par les signes et par l'image, le prêtre réservera une attention adéquate à tout ce qui peut rehausser la dignité et le caractère sacré de la célébration eucharistique.

Il est important, dans cette célébration, de soigner spécialement la conformité et la propreté du lieu, l'architecture de l'autel et du tabernacle (Vatican II, sacrosanctum concilium n°128), la noblesse des vases sacrés et des ornements (n°122-124), du chant (112,114,116), de la musique (120), le silence sacré (30), etc... Tous ces éléments peuvent contribuer à une meilleure participation au Sacrifice eucharistique. »

« Il est souhaitable que les prêtres chargés de guider des communautés consacrent (...) plus d'attentions et d'honneur au Saint Sacrement de l'autel, également en dehors de la Messe, qu'à n'importe quel autre rite ou geste. »

(Directoire pour le ministère et la vie des prêtres, congrég. pour le clergé, Jeudi-saint 1994, n°49 et 50)

« Devant le Saint-Sacrement, qu'il soit dans le tabernacle ou exposé publiquement, on conservera la coutume vénérable de faire la génuflexion en signe d'adoration.

Il faut donner une âme à ce geste. Afin que le cœur s'incline avec un profond respect devant Dieu, la génuflexion ne sera faite ni d'une manière empressée ni d'une manière distraite.

Si quelque chose a été introduit en contradiction avec les dispositions ci-dessus, on doit le corriger. »

(Instruction inestimabile donum du 3 avril 1980 ; congrég. pour les sacrements et le culte divin, n°26-27)

Dans le Catéchisme de l'Eglise Catholique :

« Dans le très saint sacrement de l'Eucharistie sont contenus vraiment, réellement et substantiellement le corps et le sang, l'âme et la divinité de N.S. Jésus-Christ » (n°1374).

« Dans la liturgie de la Messe, nous exprimons notre foi en la présence réelle du Christ en fléchissant les genoux ou en nous inclinant profondément en signe d'adoration du Seigneur » (n°1378)

Après la publication de la nouvelle Présentation générale du Missel romain promulguée par le Pape Jean-Paul II le Jeudi-saint 2000, des questions ont été posées à la Congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements au sujet de l'agenouillement.

La Congrégation a répondu (le 7 novembre 2000, réf. Prot. n. 2372/00/L) que

-« le n°43 de l'Institutio generalis Missalis Romani n'a pas l'intention d'interdire aux fidèles de se mettre à genoux durant n'importe quelle partie de la Messe (et pas seulement pendant la Consécration), après l'Agnus Dei et la réception de la sainte Communion. » (1)

-« les nn. 160-162, 244 et autres n'entendent pas que les fidèles ne pourront plus faire de génuflexion ou s'incliner comme signe de révérence face au Saint-Sacrement

immédiatement avant qu'ils ne reçoivent la sainte Communion. » (2)
in mensuel « La Nef » n°111, déc. 2000, p.9

Dans son dernier livre « L'Esprit de la liturgie » du Cardinal Joseph Ratzinger (ad solem, éd.,2001) écrit ceci sur l'agenouillement :

« Le geste du corps est en lui-même porteur d'un sens spirituel – celui de l'adoration- sans laquelle l'attitude physique resterait sans signification. L'acte spirituel, de par son essence, de par l'unité corps-âme de l'homme, doit nécessairement s'exprimer dans le corps.

Il se peut bien que l'agenouillement soit étranger à la culture moderne, pour la bonne raison que c'est une culture qui s'est éloignée de la foi et ne connaît plus celui devant lequel l'agenouillement est le geste juste, et même intrinsèquement nécessaire.

Qui apprend à croire, apprend aussi à s'agenouiller, et une foi ou une liturgie qui ne connaîtrait plus l'agenouillement serait malade dans son centre.

Partout où il a été perdu, l'agenouillement doit être réappris afin que, par notre prière, nous restions dans la communauté des apôtres et des martyrs, dans la communauté du cosmos tout entier, en union avec Jésus-Christ. »

Abbé Christian Laffargue

Oct. 2001